

**État et avenir des bibliothèques
dans les établissements d'enseignement privés
de niveaux préscolaire, primaire et secondaire**

Mémoire présenté à la Société Royale du Canada

JANVIER
2014



Fédération des établissements
d'enseignement privés

Savoir réussir

Coordination et rédaction

Manon Dufresne, responsable de la documentation, FEEP

Collaboration

Forum des responsables de bibliothèque, FEEP

Normand Brodeur, coordonnateur des services à l'enseignement, FEEP

Geneviève Beauvais, directrice des communications, FEEP

Révision linguistique

Mireille Clermont, FEEP



Tous droits réservés.

Il est interdit de reproduire, d'enregistrer ou de diffuser, en tout ou en partie, le présent ouvrage par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique, photographique, sonore, magnétique, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de l'éditeur (Cadre).

Dépôt légal

ISBN 978-2-89170-091-7

TABLE DE MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION	4
INTRODUCTION	5
1. Portrait des centres de documentation	6
1.1 L'espace physique	6
1.2 Le financement	6
1.3 Le personnel	6
1.4 La gestion de la collection	7
1.5 Les services	7
1.6 Les obstacles	8
1.7 Les défis	8
2. État de la gestion des archives des établissements d'enseignement privés	9
CONCLUSION	10
RECOMMANDATIONS	11

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des établissements d'enseignement privés regroupe 190 établissements répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Ces établissements dispensent des services à plus de 110 000 élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire, soit environ 12 % des effectifs scolaires québécois.

La très grande majorité des établissements privés, contrairement à ce que l'appellation privée laisse croire, sont en fait des organismes à but non lucratif qui appartiennent à la communauté civile. Certaines sont des coopératives de parents ou de travailleurs.

Parmi ses membres, la Fédération compte 12 établissements qui offrent exclusivement des services en adaptation scolaire à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. La Fédération compte aussi 18 établissements qui possèdent une résidence scolaire.

L'école privée est autonome. Elle dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de répondre efficacement aux besoins de ses élèves et de s'adapter aux exigences d'une société en changement.

Autrefois associée à l'élite, l'école privée s'est démocratisée et offre aujourd'hui une série de programmes et de mesures pour accueillir des élèves aux profils variés et de différents milieux socioéconomiques pour les amener à la réussite.

Enfin, la Fédération contribue au développement de l'éducation au Québec en produisant des études et des recherches, en participant activement à différents groupes de travail ministériels, en encourageant et en soutenant le développement de ses membres.

INTRODUCTION

La Fédération des établissements d'enseignement privés remercie le Société Royale du Canada d'avoir initié cette consultation publique portant sur l'état et l'avenir des bibliothèques et centres d'archives à l'heure du numérique.

Nous avons répondu à cette invitation parce qu'il est essentiel de faire connaître la réalité particulière vécue dans les établissements d'enseignement privés du Québec quant à la situation des bibliothèques.

La mission éducative de tous les établissements d'enseignement repose sur l'information consignée. Les bibliothèques scolaires permettent un filtrage et une sélection afin de fournir aux utilisateurs les documents pertinents. Elles visent à créer des lieux stimulants intellectuellement et ouverts au travail collaboratif.

Les appellations sont variées : bibliothèque, centre multimédia, centre de documentation, etc. Aux fins de ce rapport, l'expression *centre de documentation* sera favorisée puisqu'elle est la plus répandue et qu'elle inclut les documents sur support imprimé, médiatique et numérique.

Le centre de documentation en milieu scolaire est un service éducatif complémentaire essentiel à la vie pédagogique et culturelle de l'école. Il est au cœur de l'activité d'apprendre du *Programme de formation de l'école québécoise* en faisant la promotion de la lecture et contribue ainsi à la réussite éducative des élèves. En effet, la lecture est un élément clé de la réussite scolaire. Le centre de documentation est aussi le lieu par excellence pour développer les compétences informationnelles que sont la recherche, la sélection et l'analyse. Il favorise l'esprit critique et l'autonomie.

Le portrait de ces mines du savoir comporte plusieurs aspects dont l'espace physique, le financement et le personnel. Les services offerts, les obstacles à surmonter et les défis qu'ils envisagent complètent la description par des perspectives concrètes.

Un court état des lieux sur la gestion des archives des établissements d'enseignement privés vient compléter l'image du traitement documentaire scolaire qui est souvent confié aux centres de documentation.

1. Portrait des centres de documentation

1.1 L'espace physique

La majorité des centres de documentation ont des espaces physiques consacrés où l'on peut trouver des coins de lecture et de travail individuel ou en équipe. On y trouve aussi des étagères de ressources et des postes informatiques. Un mouvement de réflexion a débuté depuis plusieurs années dans les établissements d'enseignement afin de répondre adéquatement aux exigences des nouvelles technologies. Certains établissements ont transformé en profondeur leur vision des centres de documentation, ce qui les a amenés à apporter des changements physiques importants des lieux afin de les adapter à la réalité du travail avec des documents numériques et du travail en équipe. Des espaces sécurisés virtuels sous forme de portail y sont souvent accessibles. Ceux-ci sont les portes d'entrée vers des ressources disponibles en ligne.

Développer le goût de la lecture chez les jeunes est une grande préoccupation des établissements d'enseignement privés. Dans cette optique, plusieurs écoles ont modifié l'espace physique pour y intégrer des espaces de lecture originaux et attrayants. Il existe de beaux exemples notamment dans certaines écoles primaires par exemple qui ont migré vers des environnements plus ludiques et attirants.

1.2 Le financement

Le financement des centres de documentation dans les écoles privées membres de la Fédération repose sur le budget d'opération de l'école, que ce soit pour la rémunération du personnel, les installations physiques ou encore l'achat de ressources.

De plus, depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec (MELS) offre une allocation supplémentaire pour l'acquisition de livres de fiction et de documentaires qui équivaut à 4,36 \$ par élève, soit 55% de la dépense souhaitée. Donc, l'école doit dépenser 7,93 \$ minimum par élève pour avoir droit à cette subvention supplémentaire, pour un coût net pour l'école de 3,57 \$ par élève. Le budget total pour toutes les écoles privées subventionnées québécoises est de 500 000 \$ pour l'année scolaire 2013-2014.

1.3 Le personnel

Le personnel des établissements est composé en grande partie de techniciens(nes) en documentation. Le réseau de la FEEP compte toutefois une vingtaine de bibliothécaires et plus d'une trentaine de préposé(e)s en documentation. Plusieurs établissements peuvent compter sur un ou deux employés à temps plein. Certains établissements ont confié la gestion de leur centre documentaire à des enseignants ou à des parents bénévoles.

Chaque établissement fait ses choix en ressources humaines en fonction de sa mission éducative, de ses effectifs scolaires et des moyens dont ils disposent. Quelques établissements n'ont pas de centre de documentation et répartissent les ressources dans les classes selon les niveaux scolaires. Dernièrement, des établissements ont supprimé le poste de responsable de bibliothèque en justifiant cette décision par la venue du numérique.

Le personnel responsable de la documentation peut jouer un rôle pivot dans l'école pour susciter le goût de la lecture aux élèves et développer leur compétence dans ce domaine. Il peut être un acteur important de la persévérance et de la réussite scolaires. Il conseille les élèves et les enseignants sur les choix de lecture en tenant compte des différents intérêts des élèves. Par exemple, les intérêts de lecture des garçons sont souvent très différents de ceux des filles. En diversifiant l'offre pour tenir compte de ces réalités, en se tenant à jour sur les nouveautés et leur attrait sur différents publics et en organisant différentes activités d'animation liées à la lecture, le personnel des centres de documentation contribue de façon importante à la réussite scolaire. Par exemple, à un élève qui n'a pas d'intérêt pour les romans, on pourra lui faire découvrir des magazines sur un sujet qui l'intéresse. En échangeant avec les élèves et en les suivant tout au long de leur parcours scolaire, le personnel peut proposer des lectures qui donneront à chacun le goût de lire.

On note un intérêt marqué de la part du personnel des centres de documentations des établissements d'enseignement privés à parfaire leurs connaissances dans leurs domaines. Ainsi, les formations offertes à ces personnes par la Fédération remportent un franc succès. De plus, il existe un forum de discussion très dynamique pour les responsables des centres de documentation des membres de la Fédération. Ce forum est très utilisé pour diffuser des informations et échanger sur les aspects techniques et organisationnels propres au milieu scolaire.

1.4 La gestion de la collection

La plupart des centres de documentation dans les établissements d'enseignement privés utilisent le système de classification décimale de Dewey. La grande majorité utilise un logiciel pour permettre une gestion efficace et la circulation des ressources.

1.5 Les services

Les centres de documentation offrent les services suivants aux élèves et au personnel qui fréquentent leur établissement tant pour la gestion que pour le service de référence:

Gestion	Service de référence
Acquisition, gestion, circulation et diffusion des ressources documentaires	Animation et mise sur pied d'activités sur le monde de la littérature
Réalisation de statistiques d'utilisation	Mise en valeur des utilisations pédagogiques des ressources
Développement d'une collection répondant aux besoins de l'établissement d'enseignement aux niveaux éducatif, artistique, social et culturel	Formation des enseignants et des élèves au fonctionnement d'un centre de documentation et à l'exploitation de l'information où qu'elle soit.
Disponibilité du centre de documentation avant et après les heures de classe	Référence et soutien aux enseignants et aux élèves dans la recherche documentaire Soutien à la consultation par des moyens informatiques (iPad, poste d'utilisateur, impression et photocopies)

1.6 Les obstacles

Certains centres de documentation font face aux obstacles suivants provenant de deux sources soit de l'environnement soit des utilisateurs :

Environnement	Utilisateurs
Manque d'espace ou d'aménagements physiques dans l'établissement ou en ligne	Faible intérêt des utilisateurs (élèves et enseignants) pour une démarche de recherche documentaire réfléchie
Manque de budget et de personnel	Baisse de lecteurs « actifs »
Accroissement des tâches techniques et informatiques	Méconnaissance ou sous-estimation de la valeur ajoutée des services
Rapidité de l'évolution technologique des formats de documents de laquelle découlent de nouveaux besoins technologiques qui exigent des mises à jour des infrastructures techniques (bande passante, serveur)	Nécessité de déployer plus d'efforts pour le respect des règles dans l'espace de consultation individuelle avec la venue des appareils mobiles
Inaccessibilité aux prêts de documents numériques (entente à venir entre le MELS et les éditeurs jeunesse)	Faible participation des élèves en dehors du cadre scolaire aux activités proposées
	Perte d'intérêt pour les documents en format papier

1.7 Les défis

Plusieurs centres de documentation entrevoient les défis suivants dans leur milieu:

Auprès de l'organisation	Envers le numérique
Conserver des espaces physiques stimulants et accueillants, autant pour le travail individuel qu'en équipe	Définir une politique documentaire qui tienne compte des développements en informatique et des réseaux
Proposer le perfectionnement de la démarche de recherche documentaire sur toutes les plateformes accessibles dans leur milieu en valorisant les documents « papier » auprès des enseignants et des élèves	Lorsqu'utile, inclure l'acquisition et le prêt de documents numériques aux collections (fictions, documentaires et manuels scolaires) en ayant comme soucis la protection des données des lecteurs qui sont mineurs
Stimuler le plaisir de la lecture par des moyens créatifs	Promouvoir la pertinence d'avoir un personnel qualifié pour gérer le centre

2. État de la gestion des archives des établissements d'enseignement privés

Les archives scolaires des établissements d'enseignement privés renferment de précieuses informations sur l'histoire de leurs élèves, de l'établissement, du système scolaire québécois et de la région.

La conservation des bulletins scolaires à un stade semi-actif jusqu'à l'atteinte de 75 ans d'âge de l'élève nécessite une organisation particulière qui peut s'avérer exigeante pour ces écoles.

Les établissements privés peuvent s'appuyer sur « Le Guide de gestion des archives » à l'intention des établissements d'enseignement privés élaboré par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), en collaboration avec la Fédération des établissements d'enseignement privés.

La venue des formats numériques est loin d'avoir simplifié le travail du personnel non formé en archivistique à qui la tâche de gestion des archives est confiée. Les choix entre la sauvegarde en format papier ou dans les différents formats numériques possibles questionnent. La précarité de leur sauvegarde pour les temps prescrits n'est pas ressentie par un bon nombre d'établissements au point d'engager des actions concrètes suffisantes. Les moyens financiers manquent.

Les archives historiques des établissements d'enseignement privés sont souvent confiées au centre de documentation pour assurer leur conservation.

Dans le cas des établissements qui ont été fondés par des communautés religieuses, les fonds d'archives peuvent avoir été scindés lors de la relève institutionnelle par une corporation laïque pour assurer que les deux entités, communautés religieuses et écoles, puissent conserver des traces de l'histoire de l'institution d'enseignement.

Dans les établissements scolaires, elles sont valorisées par des utilisations liées aux activités éducatives, sociales, promotionnelles pour eux-mêmes et leur fondation, s'il y a lieu. Elles contribuent grandement au développement du sentiment d'appartenance à l'organisation.

CONCLUSION

Dans notre société du savoir et de l'information à profusion, la valeur des centres de documentation n'a plus à être prouvée. Une des matières premières de l'éducation étant l'information, la manière de la rendre disponible dans cet environnement contrôlé qu'est l'école est cruciale pour des jeunes en apprentissage. Par ailleurs, tous les experts s'entendent sur l'impact de la lecture comme élément facilitateur de la réussite scolaire. Les centres de documentation ont un rôle primordial à jouer. La présence de personnes qualifiées dans les centres de documentation joue un rôle clé pour une utilisation optimale de ces centres et surtout, pour appuyer les efforts des enseignants dans le développement du goût de la lecture chez les élèves, un facteur essentiel de réussite scolaire. Par exemple, certaines écoles, notamment celles qui accueillent exclusivement des garçons, ont développé des collections adaptées aux intérêts de leur clientèle. Quel que soit l'établissement d'enseignement, l'accès à une documentation à la mesure de leur mission éducative supporte et fortifie l'action de l'enseignement.

La valeur des centres de documentation doit être affirmée dans le contexte de l'information numérique qui est démocratisée, de qualité variable et acculturée. Le centre de documentation est le lieu par excellence pour fournir l'accès à des informations triées et sélectionnées à ses utilisateurs, élèves et enseignants. Dans un contexte où le temps est important, l'équipe-école est plus que gagnante en centralisant ses ressources documentaires et professionnelles en information dans un même lieu de travail et d'échange intellectuel.

La valeur des centres de documentation doit aussi être confirmée dans son rôle de maintien d'une formation complète de nos jeunes, ce qui mènera à une expertise informationnelle des adultes de demain. Les responsables des centres de documentation sont des références et des spécialistes qui travaillent continuellement de la manière la plus efficace possible dans cette marée informationnelle. Ils sont essentiels dans la transmission d'un savoir-faire qui est de plus en plus indispensable aux élèves que nous formons. Tous les établissements d'enseignement n'ont pas les mêmes moyens financiers, mais ils reconnaissent que l'expertise documentaire au sein de leur organisation est un atout.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu des éléments présentés dans ce mémoire, la Fédération fait les recommandations suivantes :

- Le maintien d'un personnel qualifié dans les centres de documentation en milieu scolaire pour soutenir les enseignants et les élèves dans le choix de documents. Avec l'avènement du numérique, l'accessibilité aux livres et aux documents est possible partout, en tout temps. Le rôle du personnel évolue, mais n'en demeure pas moins primordial. La lecture est la clé de la réussite scolaire et tant les enseignants que les élèves ont besoin d'être guidés dans ce domaine par du personnel qualifié.
- L'actualisation des espaces physiques et virtuelles des centres de documentation pour exercer un effet motivant sur les utilisateurs envers de la documentation diversifiée de qualité, aura un effet d'entraînement sur le goût au travail intellectuel.
- Le support auprès des établissements d'enseignement privés dans leur gestion des archives scolaires doit être bonifié. La préoccupation concernant l'administration et la conservation de ces ressources doit occuper plus de place compte tenu de l'importance de conserver un accès à ces documents essentiels dans nos vies et pour notre patrimoine.